

Du reporting à la mesure de performance ESG : quels impacts pour les entreprises françaises ?

Publié le 27 septembre 2021

Le Medef, en partenariat avec Deloitte et EY, a présenté le 3e bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de performance extra-financière (DPEF) par les entreprises françaises.

Ce bilan s'inscrit dans un contexte européen en pleine évolution en matière de reporting RSE et ce webinaire de présentation a été l'occasion de faire le point sur les tendances de reporting en France mais également de les mettre en perspectives avec les évolutions réglementaires en cours et qui impacteront l'ensemble des entreprises françaises.

Son objectif est double :

- nourrir la réflexion des entreprises sur leur reporting, en donnant les tendances de reporting en France et en diffusant des exemples inspirants des pairs ;
- contribuer au débat sur l'évolution du reporting extra-financier, compte tenu notamment des textes européens adoptés ou en cours qui impactent ce reporting (notamment le règlement *Taxonomy* et la *Corporate Sustainability Reporting Directive*)

Cette 3e édition se concentre sur l'analyse des sujets particulièrement d'actualité : formalisation des raisons d'être, structuration des politiques et des objectifs RSE, engagements climat, utilisation des référentiels internationaux, indicateurs clés de performance, intégration des critères RSE dans les objectifs des dirigeants, vérification... et introduit également des données sur les recours aux financements incluant une caractéristique durable et sur le reporting intégré.

Quelques données à retenir :

- 47 % des entreprises (+12 pts) étudiées ont formulé et communiqué sur une raison d'être, 15 % (+8 pts) l'ont inscrite dans leurs statuts. Deux nouvelles sociétés ont adopté le statut de « société à mission » prévu par la loi PACTE, portant à 3 le nombre total de « sociétés à mission » du panel.
- 80 % des entreprises (+5 pts) ont formalisé une démarche ou feuille de route RSE pluri-annuelle et la quasi-totalité de ces démarches ou feuilles de route RSE sont établies sur des durées de 3 à 5 ans. Des ambitions à plus long terme peuvent être également présentées, notamment en matière climatique (horizon 2030, 2040 ou 2050).
- La fixation d'objectifs quantifiés sur le climat ne fait qu'augmenter : 93 % des entreprises se sont fixés des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (+16 par rapport à 2019). Sur le volet social, 71 % se sont fixés des objectifs quantifiés sur l'égalité femmes/hommes (+24 par rapport à 2019). L'économie circulaire, thématique nouvelle par rapport à l'an dernier, détrône la santé sécurité dans le top 3 des sujets sur lesquels les entreprises se fixent des objectifs.
- Concernant les référentiels internationaux, les $\frac{3}{4}$ des entreprises s'inscrivent progressivement dans le cadre proposé par la TCFD. La part des entreprises alignées sur l'ensemble des 11 recommandations de la TCFD (alignement complet) est en forte augmentation (+18pts entre 2020 et 2021). 55 % font référence aux ODD de l'ONU, 52 % présentent une grille de concordance avec la GRI et 27 % (+13 pts) avec le SASB.

- La part des critères RSE dans la rémunération variable des mandataires sociaux exécutifs augmente et 70 % des entreprises disposent d'un comité spécialisé RSE.
- 30 % des entreprises ont émis sur 2020, 2021 ou des exercices antérieurs, des instruments financiers indexés sur des critères RSE ou dédiés à des projets durables pour se financer.
- 41 % des sociétés ont publié un rapport intégré, c'est-à-dire faisant le lien entre communication financière et non-financière, au premier semestre 2021 (portant sur l'exercice 2020).
- Pour la première année, aucune entreprise du panel n'a vu son OTI exprimer une réserve dans la conclusion de son rapport. 22 % des rapports OTI comportent au moins un commentaire, contre 30 % à l'exercice précédent.

La publication de ce bilan 2021 s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des entreprises en France dans la mise en œuvre de l'obligation de reporting RSE, engagée conjointement par le Medef, Deloitte et EY depuis plusieurs années, avec :

- la publication d'un [guide méthodologique](#) sur les nouvelles obligations de reporting RSE (septembre 2017) ;
- l'organisation d'ateliers pratiques d'aide à la mise en œuvre du dispositif (de juillet à octobre 2018) ;
- la publication du [bilan de la 1ère](#) (2019) et [de la 2ème](#) (2020) année de mise en œuvre de l'obligation de reporting RSE.

[>> Télécharger le bilan 2021 au format PDF](#)

Webinaire "Du reporting à la mesure de performance ESG : quels impacts pour les entreprises françaises ?"

Partie 1 : Evolutions de la démarche RSE

Partie 2 : Evolutions du contenu du reporting

Partie 3 : Les perspectives européennes

Partie 4 : Clôture par Olivia Grégoire

Avec les interventions de :

- **Patrick Martin**, président délégué du Mouvement des Entreprises de France
- **Catherine Tissot-Colle**, membre du bureau de la commission Nouvelles responsabilités entrepreneuriales du Mouvement des Entreprises de France
- **Julie Mary**, directrice Sustainability, Deloitte
- **Julien Rivals**, associé Sustainability, Deloitte
- **Eric Duvaud**, associé Sustainability, EY
- **Laura Mommicchi**, Senior Manager Sustainability, EY
- **Pierre-Emmanuel Beluche**, chef du bureau Finance durable, Droit des sociétés, Comptabilité et Gouvernance des entreprises à la Direction générale du Trésor